

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 4 septembre 2014

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014.-

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de porter le point ci-dessous, en urgence à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du lundi 8 septembre 2014 :

ORDRE DU JOUR.-

SEANCE PUBLIQUE :

Contrat avec la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale visant à obtenir la liste des habitants de la Commune de Morlanwelz bénéficiant d'une intervention majorée (BIM ET OMNIO) en matière de soins santé – Examen – Décision.-

Le présent contrat a pour objet la communication à la commune, par l'intermédiaire de la BCSS, de la liste sur laquelle figure l'identité des personnes domiciliées dans la commune qui ont droit à une intervention majorée de l'assurance soins de santé et ce en vue de l'application immédiate de la réduction fiscale communale prévue dans le règlement relatif à l'enlèvement des immondices voté en séance du 21 janvier 2013 par le Conseil communal.

Le Directeur général f.f.,

Le Bourgmestre,

J-L. LAMBRECHTS

C. MOUREAU

Agent traitant : Stéphanie HALIPRE – 064/43.17.90.

Chef de bureau administratif : Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général f.f. – Tél. 064/43.17.38.